

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 1767

AMENDEMENT

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 11 QUATER

I. – À l’alinéa 32, substituer aux mots :

« conformément au »,

les mots :

« en application du ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 33, substituer aux mots :

« conformément au »,

les mots :

« en application du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.